

# Appel à projets : Sensibilisation aux enjeux européens de solidarité internationale

Vers une Europe ouverte, juste et durable dans le monde

## Termes de référence

### I. Coordination SUD

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement – est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994 sous le statut d'association loi 1901, elle rassemble aujourd'hui plus de 175 ONG françaises travaillant dans la solidarité internationale. Une centaine sont membres via six collectifs : CLONG-Volontariat, CNAJEP, CHD, CRID, FORIM, et Groupe Initiatives.

Les ONG membres mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées, ainsi que des actions d'éducation à la citoyenneté et de plaidoyer.

Coordination SUD assure une quadruple mission :

1. Promotion et défense du secteur,
2. Renforcement de la professionnalisation des organisations à travers le conseil et la formation,
3. Plaidoyer sur la solidarité internationale auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde,
4. Services de veille et d'analyse, et de diffusion d'information.

Coordination SUD est membre de collectifs français, européens et internationaux associatifs :

- Mouvement Associatif, (porte-parole des associations françaises)
- Concord Europe (la confédération des ONG européennes d'urgence et de développement)
- FORUS (Forum international des plateformes nationales d'ONG)

### II. Contexte

Cet appel à projet est financé à travers une subvention de la Commission européenne, via son programme DEAR (Éducation au développement et sensibilisation des citoyens). Il s'inscrit dans le projet [« Vers une Europe ouverte, juste et durable dans le monde – Troisième trio du Projet de Présidence du Conseil de l'Union Européenne »](#) mené par Coordination SUD à l'occasion de la présidence française du Conseil de l'Union Européenne (PFUE) au premier semestre 2022.

L'objectif des subventions est principalement de permettre et soutenir une sensibilisation aux thèmes du projet et aux enjeux de la présidence du Conseil de l'UE, tout en développant les capacités des organisations mettant en œuvre ces actions de sensibilisation.

Les thèmes généraux du projet *Vers une Europe ouverte, juste et durable dans le monde* sont :

- le financement et la cohérence des politiques du développement durable,
- le rôle de la société civile,

- l'égalité des genres, et
- la justice environnementale.

De plus, Coordination SUD a identifié trois enjeux nationaux centraux pour la présidence française du conseil de l'UE :

- L'Aide Publique au Développement (APD) et la coopération internationale en lien avec les élections présidentielles et législatives françaises de 2022, pour mieux les intégrer dans les débats politiques au niveau national et européen ;
- La première année de mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOP-DSLIM), qui représente une opportunité importante d'influencer d'autres présidences des conseils européens ;
- Le suivi des premières réalisations de la mise en œuvre de la « politique étrangère féministe » française pour influencer l'agenda de la PFUE 2022 et partager des informations et pratiques avec d'autres OSC et plateformes européennes sur les questions de genre.

Les objectifs visés par le présent appel à projets sont :

1. Développer la capacité des associations et de la société civile à s'engager dans la politique de l'UE pendant et après la présidence nationale du Conseil de l'UE ;
2. Accroître la compréhension du public dans les États membres de l'UE au moment où ils portent la présidence du conseil de l'UE, sur les enjeux mondiaux liés au développement et à l'APD, en mettant l'accent sur la citoyenneté mondiale et la solidarité internationale, y compris : l'Agenda 2030, coopération au développement, droits humains et espaces dévolus à la participation et aux actions de la société civile, etc.

Cette subvention doit financer l'intégralité de l'action proposée. Les types d'activités éligibles à un soutien financier sont les actions qui s'inscrivent dans le triptyque « informer – comprendre – agir ». Elles devront s'inscrire dans une vraie démarche d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), telle que définie par la [charte d'EDUCASOL](#), et ainsi promouvoir un engagement citoyen pour une dynamique collective de changements.

Les bénéficiaires éligibles pour un soutien financier sont les associations françaises établies depuis 3 ans au moins, ayant une expérience avérée en développement et conduite de projets de sensibilisation autour des thèmes de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Coordination SUD est chargée de la gestion de ce mécanisme, en tant que bénéficiaire de la subvention principale du projet *Vers une Europe ouverte, juste et durable dans le monde*.

L'enveloppe attribuée est d'un montant total de 50 000 €, qui sera partagé entre 4-5 projets (selon les propositions soumises).

### III. Définitions

Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) : L'ECSI se fixe pour objectif de donner à tous des clés pour comprendre les mécanismes d'interdépendance et d'exclusion dans le monde. Elle vise à une transformation sociale vers plus de respect des droits humains et encourage le vivre ensemble et l'épanouissement personnel. Elle est ainsi un vecteur d'inclusion sociale, en promouvant une citoyenneté active et ouverte.

L'objectif de cette démarche pédagogique est donc de contribuer à des changements de regard et de comportement afin d'encourager plus d'engagement citoyen et solidaire. L'ECSI porte ainsi des valeurs communes à celles promues par l'Agenda 2030. Concrètement, l'ECSI se traduit par des séances de sensibilisation, des actions d'éducation, de sensibilisation et de formation à d'outils pédagogiques sur les thèmes des solidarités locales et internationales, de paix et de développement durable.<sup>1</sup>

Actions de sensibilisation : informer le public en France sur des problématiques partagées aux quatre coins du monde (inégalités économiques et sociales, réchauffement climatique, violations des droits humains...) et de questionner leur raison d'être<sup>2</sup>, afin de favoriser le développement d'un esprit critique pour une meilleure compréhension des dysfonctionnements, et de mieux y répondre. Cette démarche pédagogique se base sur des actions interactives qui visent à faire participer le public, l'idée étant également d'inviter le public à agir pour un changement de comportements, individuels ou collectifs.

#### **IV. Comité de pilotage**

La sélection, le suivi et l'évaluation des projets seront assurés par un comité de pilotage (COFIL) mis en place par Coordination SUD. Ce COFIL sera composé de :

- 4 structures associatives, dont 2 membres de Coordination SUD
- 1 représentant des pouvoirs publics (MEAE)
- 2 représentant.e.s du secrétariat de Coordination SUD

Dans le cas où une structure membre du COFIL souhaiterait déposer une demande de financements en réponse au présent appel à projets, elle devra s'abstenir de se prononcer sur son propre projet au moment de la sélection et de l'évaluation. La personne représentant la structure au sein du COFIL ne pourra pas être la personne à l'origine de la demande de financement.

#### **V. Objectifs des activités**

Thématiques :

- Aide publique au développement
- Institutions européennes
- Genre
- Jeunesses
- Partenariats internationaux
- ODD
- Climat et environnement

Objectif général : Mener des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en France auprès de tout public (établissements scolaires ou universitaires, structures périscolaires, bénévoles d'associations, etc.) sur les enjeux européens de solidarité internationale, en particulier sur le rôle de l'Union européenne et des sociétés civiles dans la contribution à la réalisation de l'Agenda 2030 dans les pays non européens.

---

<sup>1</sup> <https://www.comprendrepouragir.org/odd-un-tremplin-pour-l-ecsi/>

<sup>2</sup> <https://www.engagees-determinees.org/articles/ECSI>

#### Résultats attendus :

1. Les publics cibles ont une **meilleure compréhension du rôle de l'Union européenne dans la solidarité internationale** et de sa contribution, aux côtés des sociétés civiles, à l'Agenda 2030.
2. Les publics cibles ont une **approche critique de la coopération internationale** au développement. Tout en comprenant les besoins auxquels les actions de développement répondent, ils portent sur elles un regard critique constructif.
3. Les publics cibles ont une **meilleure compréhension de la place et du rôle des ONG française dans le débat démocratique européen.**

#### **VI. Engagements des porteurs de projet**

La structure porteuse du projet s'engage à :

1. Contribuer et participer à l'événement de clôture du projet organisé par Coordination SUD au mois de juillet 2022.
2. Communiquer régulièrement sur les réseaux sociaux et rédiger un article que Coordination SUD pourra diffuser afin de faire connaître le projet et ses actions<sup>3</sup>.
3. Fournir à Coordination SUD un rapport narratif et financier accompagné des justificatifs administratifs et financiers de l'action soutenue avant le 15 août 2022.

#### **VII. Modalités de mise en œuvre**

Montant total de l'enveloppe pour l'ensemble des projets sélectionnés : 50 000 € (soit environ 8 000 à 10 000 € par projet)

Date limite d'envoi des candidatures : mardi 08 février 2022 minuit (heure de Paris)

Période de mise en œuvre : du 15/02/2022 au 15/07/2022

Date d'envoi du rapport final : 15/08/2022

Eligibilité de la structure : association loi 1901, avec minimum de 2 ou 3 ans d'existence (avec preuve de la vie associative ; tenue de l'AG, production d'un rapport annuel, etc.) et expérience avérée en développement et conduite de projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Eligibilité des coûts : Les dépenses éligibles sont les coûts prévisionnels exclusivement pour la mise en œuvre de l'action. Ils incluent les coûts de personnel ; les indemnités de déplacement, d'hébergement et de séjour ; les coûts de services ; et les coûts administratifs. Sept pourcents du montant final des coûts directs éligibles de l'action peuvent être réclamés en tant que coûts indirects.

Les dépenses non-éligibles sont les contributions en nature ; les intérêts dus ; les dépenses démesurées ou irréflechies ; et les coûts déclarés par le bénéficiaire et couverts par un autre programme d'action ou de travail bénéficiant d'une subvention.

---

<sup>3</sup> En respectant les lignes directrices de Coordination SUD et de la Commission européenne, notamment pour respecter la charte graphique et les exigences en matière de visibilité imposées.

## VIII. Sélection des projets

Une attention particulière sera apportée aux projets :

- Dont les actions sont réalisées hors-capitale parisienne ;
- Intégrant les jeunes et les filles comme cibles mais aussi comme actrices de l'ECSI, ou tout autre public spécifique (personnes rencontrant des difficultés sociales, culturelles, économiques, de santé...);
- Mettant en œuvre des démarches de responsabilité sociétale concernant les enjeux européens et organisant des campagnes de sensibilisation sur des aspects particuliers du développement durable » (qui peuvent inclure le climat, les aspects économiques et sociaux, etc.);
- Portés par des structures ayant une expérience dans la réalisation d'activités similaires.

Critères de sélection :

- Les projets présentés ne peuvent déjà faire l'objet d'une subvention de l'Union européenne.
- La participation active du public.
- L'adéquation des objectifs et activités avec les enjeux de l'ECSI (informer, comprendre, agir, la participation active, l'approche interculturelle, l'incitation à la réflexion et au sens critique...).
- La durée de l'impact du projet dans le temps, au-delà de la période de financement
- La capacité du projet à faire émerger d'autres initiatives sur le territoire.
- La proposition d'une démarche de suivi-évaluation avec une mesure des effets des actions sur le public cible.
- La capacité de mobilisation de la société civile dans le territoire ciblé.
- La cohérence globale du projet : adéquation entre les objectifs et les moyens du projet.
- La dynamique collective, partenariale du projet : nombre de partenaires, rôle et implication de chacun d'eux.
- L'adéquation des méthodes et outils utilisés avec le public cible et les acquis d'apprentissage souhaités.



Le projet «Vers une Europe ouverte, juste et durable dans le monde – Troisième trio Projets Présidences - Phase de montage» est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par CONCORD Suède et Coordination SUD, la plateforme des ONG françaises de solidarité internationale.